

Une gestion financière qui nous interpelle de plus en plus

- **45000€ de dédommagement vont être payés à un ex-agent pour plusieurs manquements dans la gestion de son contrat.**

Ce montant aurait pu être encore plus important si ce dossier était arrivé jusqu'au tribunal. Ironie du sort, l'ex-agent faisait partie des contrats non renouvelés arbitrairement par le Maire car il était présumé proche de notre groupe d'élus.

- **85000€, c'est le montant que va payer la ville pour 6000 billets aux Jeux Olympiques** alors même que nous bénéficierons déjà de 2000 billets gratuits.

Ces délibérations votées lors du dernier conseil municipal en 2022 nous rappellent ô combien la première partie de mandat a été compliquée.

2023, année décisive pour la deuxième partie du mandat

Le mi-mandat est toujours une période charnière. Pour notre île, nous pourrions citer par exemple :

- La préparation de notre île pour les JO 2024,
- **Le relogement des familles de Marcel Paul dans des meilleures conditions,**
- **L'avancement du projet de rénovation de toute l'école Paul Langevin.**

Il reste aussi temps à faire pour que notre île ne soit plus une ville-dortoir. Que ce soit en termes de sécurité, d'éducation ou même de développement économique.

Soyez en surs, nous restons vigilants et combatifs pour que l'intérêt général soit défendu avant tout.

Excellent début d'année à toutes et à tous.

Les élu.es du groupe Vous Nous'Île



Henry
PEMOT



Floréale
MANGIN



Renaud
CLARAC



Drissya
BOUBEKRI



Willy
BERTRAND



@VousNousîle



contact@vousnousile.fr